



Paris, le 29 juin 2011

Communiqué

Charlotte Brun, Secrétaire nationale aux personnes âgées, handicap et dépendance

Handicap : la droite persiste et signe contre l'accessibilité universelle

La proposition de loi de Paul Blanc portant diverses dispositions relatives à la politique du handicap a été définitivement adoptée hier malgré l'opposition des élus de gauche.

Cette loi va entraîner de graves reculs dans la mise en accessibilité des bâtiments publics, fixée à 2015 par la loi pour l'égalité des droits et des chances de 2005. L'article 14 bis permet en effet de revenir sur les normes dans les bâtiments publics neufs en proposant un nouveau dispositif de dérogation. La majorité s'est entêtée à faire passer cette loi profondément régressive alors même que le Conseil d'Etat a annulé le 7 juin dernier un décret autorisant ces mêmes dérogations pour des locaux de travail.

Mais il est faux d'affirmer que les normes d'accessibilité seraient des contraintes insupportables pour la construction de bâtiments neufs en France, et notamment, de logements.

Le Parti socialiste considère, au contraire, que les aménagements en matière d'urbanisme, de transport ou d'habitat sont des investissements, créateurs d'emploi et vecteurs de croissance. Le confort qui en résultera bénéficiera à tous les citoyens, quels que soient leur âge et leur situation de santé.

Au moment où le président de la République s'apprête à conclure le « grand débat sur la dépendance » par des mesurette glissées dans le PLFSS 2012, chacun voit bien que l'autonomie n'est pas une priorité de ce gouvernement. Des logements, des administrations et des services publics accessibles, ce devrait être un volet essentiel d'une vraie politique en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap.

Le Parti socialiste demande au gouvernement de revenir sur les dérogations ouvertes en matière d'accessibilité. Une réflexion globale sur l'accès à l'autonomie doit être menée dans notre pays. Il s'agit pour nous de faire disparaître les situations de handicap pour rendre les individus réellement égaux, inclus dans la société et libres de participer à la vie de la cité.

